

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE BANCOURT (62450)

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

2

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à l'exploitation du Parc Éolien de CAPY par la
société ENERTRAG Sud ARTOIS I, située sur le
territoire de la commune de BANCOURT

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique
et de l'Environnement

13 JAN. 2020

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la société "ENERTRAG SUD ARTOIS I"

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 219-226 en date du 2 octobre 2019

de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de Pas de Calais: (1)
 (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : Patrick DATHY

Profession : Consultant à la retraite (EMGIE)

Durée de l'enquête : 32 jours

Date d'ouverture : du 12 novembre 2019 au 13 décembre 2019

Les	mercredi 12 novembre	de	9h00	heures	à	12h00	heures
"	mercredi 19 novembre	"	15h30	"	"	18h30	"
"	jeudi 30 novembre	"	9h00	"	"	12h00	"
"	vendredi 6 décembre	"	15h30	"	"	18h30	"
"	vendredi 13 décembre	"	15h30	"	"	18h30	"

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant 10 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : siège de l'enquête.

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : mairies concernées aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public : cf. ci-dessus, durant les dates et heures prescrites
Le _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
" _____ " _____ " _____ " _____ " _____
" _____ " _____ " _____ " _____ " _____

Cocher la case correspondante.

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 12 novembre 2019 de 9h00 heures à 12h00 heures

Ouverture de la première permanence par le commissaire enquêteur.

OBSERVATIONS DE M.

Monsieur le Préfet ^{se} du commissaire
enquêteur

Metz en Couture, Delu Lebouquière, Machies...
et maintenant Bancourt. Cette belle campagne
ouverte du Sud à l'Ouest est en va être saturée
d'une arc éolien qui va "barre" le paysage
entre Bapaume et Bancourt notamment. Cet arc éolien
rejoint l'arc éolien de la Somme qui se développe
autour de l'axe N^o 101 bis. Je suis très
(62124) et suis donc entouré, je ne pas être orné
par des éoliennes, avec notamment un très fort impact
visuel la nuit avec un effet "quatre lances de Noël" qui
clignote.

Je suis conscient que la recherche d'énergie alternative est
nécessaire mais cela ne peut pas se faire en sacrifiant
des paysages. Je suis contre ce projet pas en tant
qu'individu mais en considérant l'ensemble des implants
N^o 101 bis. J'espère qu'au niveau préfectoral, il y aura
une étude générale pour éviter l'effet
prolifération et saturation. Merci d'avoir pris le
temps de me lire

M^r Jean Pierre Pavot

33 rue Neuve

62124 Ytres

jp.pavot@orange.fr

Fermeture de la permanence à 12h00

- 1 visite

- 1 contribution au registre

Paula DATHY

Le 19 novembre 2019 de 15h30 à 18h30

Ouverture de la deuxième permanence par le commissaire enquêteur

M^{eur} HUTIN Alain 10 rue du Cimetière 69450 FAVREUIL.

Fils de Chef de Culture et petit fils d'Agriculteur
Je suis Contre les édicules qui rendent envirement
Apreux. Il serait Grand temps de penser à nos Enfants
et petits enfants à la pollution des terres Cultivables
par d'énormes Blocs de Béton restant dans le sous sol
en fin de vie. Nos aieules respecter Beaucoup plus la
Nature et surtout l'environnement pour le Gibier
avec des plantations d'arbres et de Haies. De nos jours
seul l'argent est ROI. Toujours plus de compétitivité
pour le gain +++ Il serait souhaitable est plus écologique
d'investir dans les panneaux solaire sur vos hangars
Agricole. le recyclage est plus facile et laissera moins
de Béton pour les Générations futures. Pourquoi
y a-t-il moins d'éolienne dans les communes des
représentants de la République.

Fermeture de la permanence à 18h30

- 3 visites
- 1 contribution au registre

Frédéric DATTY

Le 30 novembre 2019 de 9h00 à 12h00

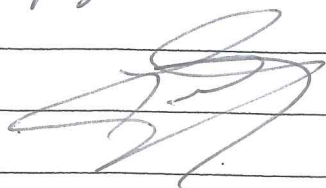
Ouverture de la troisième permanence par le Commissaire enquêteur
Meur Hubin Alain 11 rue du Cimetière 69450 FAVREUIL

Mes Dames Messieurs représentant de l'état et
Décideur d'autorisation de construction d'éolienne.
Pensez vous aux nappes phréatiques et la pollution
que vous autorisez par ces blocs de Bétons restant
à Vie dans le sous sol y a-t-il pas de risques
de tassement sur les nappes souterraines Alors
que le Haut de France a déjà un manque d'eau
souterraine. De plus l'argent collecté par ces Entreprises
pour la Démolition Enfin de Vie est Déposé OUI? par
en France je pense les Intérêts R QUI profite il?

Avez vous des Garanties que ces Entreprises n'aient
pas fait de Dépôt de Bilan comme beaucoup
actuellement. Qui financera la Démolition Plus
(les Fermiers, les Intercommunalités via les Communes
et les Contribuables.) Quel beau paysage nos enfants
laisse à notre jeunesse je pense qu'ils vont nous
maudire et de plus de Gras Impôts? Je suis
désolé de voir mon petit Village entouré
d'éolienne de plus en plus près, Penser à Nous et
à la dévaluation des Maisons. De plus vous Venez
d'autoriser des constructions près de chez nous par
arrêté du 9 Novembre 2019.

le 30/11/2019

J'ai déposé ce jour, le 30/11/2019, ma contribution écrite à l'enquête publique de pare d'olier CAPY à BANCOURT.
(2 pages + 1 carte de situation)



Christian BUISSET

Vice Président de l'ASAPE.

Courrier n°1 dûment enregistré par le Commissaire enquêteur.

Fermeture de la permanence à 12h00

- 2 visites

- 2 contributions au registre dont 1 courrier.

Le 6 décembre 2019 de 15h30 à 18h30

Ouverture de la quatrième permanence par le Commissaire enquêteur

Fermeture de la permanence à 18h30

- 1 visite

- pas de contribution au registre

CONTRIBUTION de Monsieur CHRISTIAN BUISSET

Vice-Président de l'ASAPE (Association du Sud-Artois pour la Protection de l'Environnement)

1 rue de l'Église

62124 VELU

à l'enquête publique relative au parc éolien de CAPY de BANCOURT

L'arrivée des 5 machines de **178,40** mètres à BANCOURT contribuerait à l'enclavement définitif de nos villages et densifierait lourdement le nombre d'éoliennes déjà présentes sur notre territoire.

Je suis donc contre le projet du parc éolien de CAPY (sur le territoire de BANCOURT) situé entre 6 et 7 kilomètres de mon village, sur le territoire duquel des promoteurs envisagent aussi 2 projets en cours d'instruction aujourd'hui.

Le premier de ces projets, « LES PAQUERETTES » (Haplincourt, Barastre) avec **8** machines de **150** mètres, projet bloqué depuis janvier 2018 par un recours, le second, « SAS du SUD-ARTOIS » (Lebucquière, Haplincourt, Bertincourt et Vélú) avec **8** machines de 150 mètres dont l'enquête publique a été close le 26 septembre 2019.

Cette accumulation de projets vient corroborer le constat de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) qui écrit que sur notre territoire « l'éolien s'y est fortement développé au cours des dernières années ». (page 3/14 de son avis)

« **14** parcs avec **51** éoliennes qui fonctionnent,

9 parcs avec **89** éoliennes en cours d'instruction » sont comptabilisés par l'organisme (page 5/14 de son avis) et reportés sur une carte publiée sur la même page (Avril 2019). rayon de 10 km.

Je note que dans un autre dossier (SAS parc du SUD-ARTOIS) la MRAE a écrit que « dans un rayon de 20 km. autour de Vélú, **16** parcs éoliens (**103** éoliennes) sont en fonctionnement, **29** parcs (**214** éoliennes) sont accordés ou en cours d'instruction. » (figure 7, page 15 de l'étude d'impact projet SAS SUD-ARTOIS).(Mai 2019)

La MREA relève encore que « L'étude paysagère a été complétée par des photomontages présentant une vue initiale panoramique, une vue simulée panoramique ainsi qu'une vue simulée optimisée qui permettent d'apprécier l'impact du projet au regard des différents monuments et mémoriaux précités. » (page 7/14)

J'ai signalé à Monsieur le Commissaire Enquêteur, lors de notre entretien du 19/11/2019, que les photomontages « A » entrée nord de MORCHIES , « B », « C » pique-nique LEBUCQUIERE, »D » bois de VELU et « E », ne permettaient absolument pas d'apprécier l'impact paysager : en effet, seuls les parcs de BEAULENCOURT et LE TRANSLOY sont situés avec le projet « CAPY » alors que les parcs « LES PAQUERETTES » et « SAS PARC du SUR-ARTOIS » sont absents (cf carte jointe).


La carte qui localise les prises de vue est donc incomplète et en désaccord avec celle éditée par la MRAE.

A mon sens, les riverains sont privés d'une information exacte.

En outre, j'ai signalé que la délibération du Conseil municipal de FREMICOURT ne correspondait pas au projet de CAPY. J'ai pu constater la rectification sur le site dématérialisé.

Je déplore d'ailleurs que sur ce site, on oblige la population à consulter le site des demandeurs pour accéder au dossier.

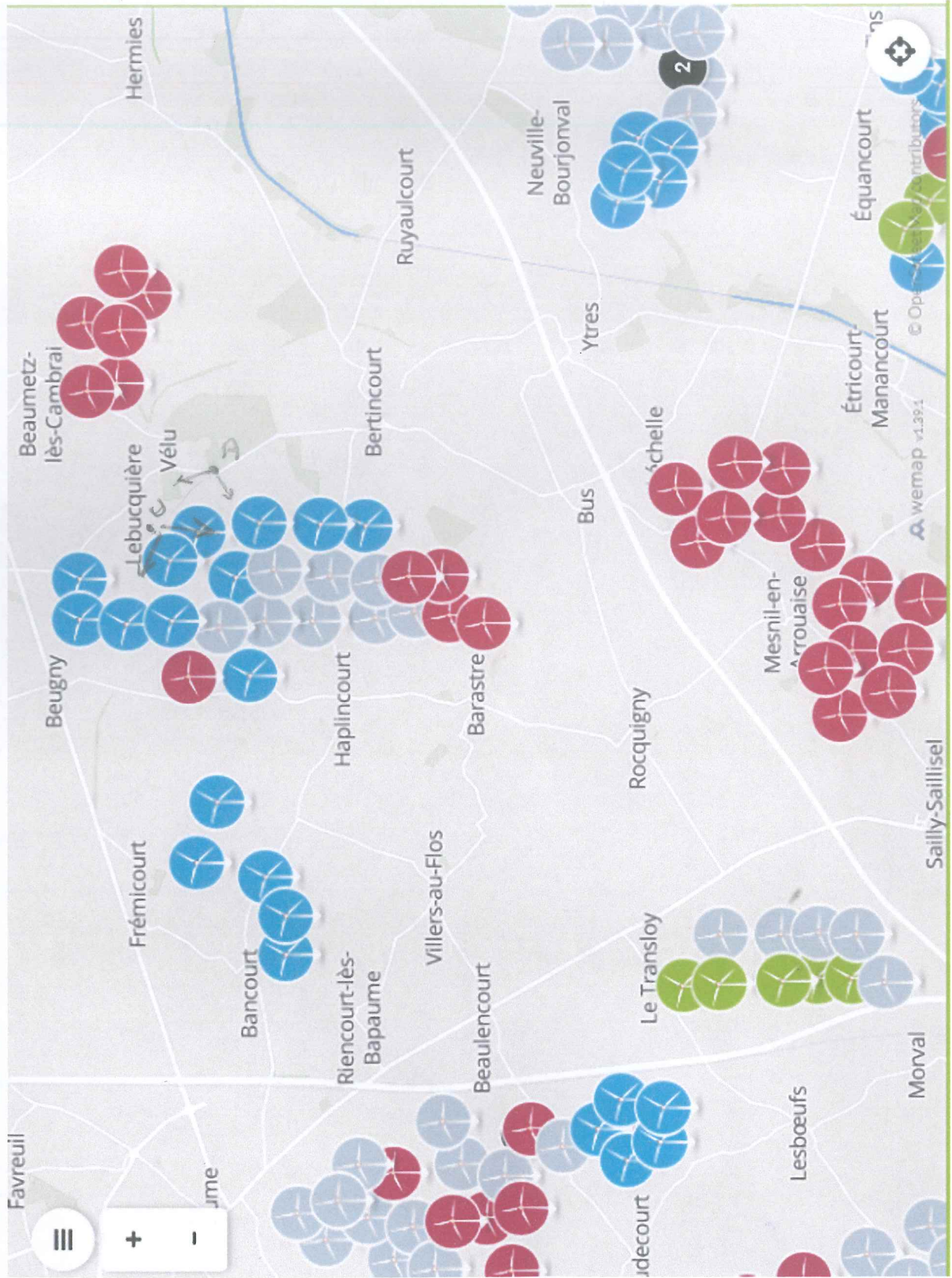
Fait à VELU , le 26/11/2019.



Cl. BUISSET

Pièce jointe : extrait carte de l'observatoire éolien des Hauts de France avec points de vue C et D .

carte extraite de l'observatoire des éoliennes
en Hauts de France



bleu en
instruction
gris: accordé
ou en franchise
rouge: refusé

Le 13 décembre 2019 de 15h30 à 18h30

Avanture de la cinquième permanence par le Commissaire aux questions

Pomillauck Samuel

Je suis favorable

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, elle ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs.

Je pense au final bien que l'avenir ne peut être envisagé sans ce type d'énergie.

Elle ne crée aucune pollution elle ne dégrade pas la qualité de l'air, elle ne pollue pas les eaux, pas de rejet en milieu aquatique et ne pollue pas les sols contrairement aux énergies qui sont actuellement des énergies fossiles ou les énergies nucléaires.

Moi-même étant un gros consommateur d'électricité suite à l'activité à laquelle je participe (l'agriculture)

Demain tout fonctionnera avec de l'énergie électrique, faut-il construire des centrales nucléaires, ou faut-il croire que le pétrole est une énergie inépuisable avec un prix du baril qui est fort volatile.

Il faut produire de plus en plus de courants à moindre coût et que'il n'y a aucune conséquence pour la santé des gens

Une parc d'éoliennes est une production d'énergie facile et rapide à mettre en place, et qui peut être démontée facilement dans les années à venir si nous trouvons mieux pour notre consommation d'énergie.

7

Bancourt le 13 décembre 2019

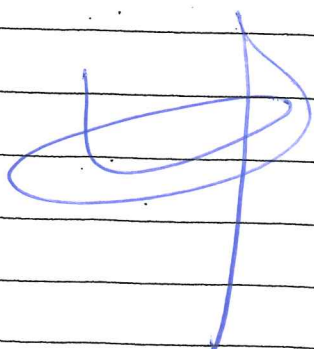
- L'éolien est un atout majeur dans la transition énergétique française, les éoliennes ont prouvé leur efficacité: beaucoup d'électricité produite pour une faible occupation au sol.

- L'éolienne construite dans un champ contribue aussi à diversifier l'exploitation de la terre agricole dont l'avenir n'est pas garanti...

Le nombre de ces éoliennes est encore faible compte tenu de la demande en électricité du pays, il me semble donc opportun et nécessaire de continuer à les implanter.

L'avenir n'est plus la production électrique nucléaire mais bel et bien par des moyens écologiques, renouvelable et non polluant.

De plus ces éoliennes sont démontables...



En 2011 une réunion d'information a eu lieu à la Mairie de Baucourt concernant l'implantation de 5 éoliennes sur le territoire de la Commune.

- à l'époque nous n'étions pas encore en mesure de prévoir l'impact réel de ce projet local, environnemental, financier... si ce n'est que ce projet avait l'approbation manifeste des propriétaires terriens concernés qui voyaient là un investissement financier plus que rentable et, à maintes égards, l'accessibilité à leurs terres à leurs machines de plus en plus imposantes.

- Depuis silence total. Il aura fallu 8 ans, 4 préfets et maint lois directives et évolution des idées pour examiner la faisabilité.

Durant cette période l'implantation d'éoliennes a été en argumentant avec une accélération de plus 2 ans.

Notre région possède des champs et peu de forêts et nous la voyons transformée en forêt d'éoliennes. Si n'y a qu'à voir notre secteur qui s'étend de plus en plus vers Peironne, Celbier, Arras, Cambrai nous rappelant étrangement ce canal pour tristement célèbre durant la 1^{ère} guerre mondiale.

Cette accélération laisse apparaître plus d'inconvénients et des questions sans réponses manifestes en dépit des avantages escomptés.

Nous savons pertinemment que les éoliennes ne sont pas la panacée en matière de production. On parle de 30% d'énergie produite ce qui est vraiment une gatte d'eau par rapport à la demande.

Pourquoi une bonne fois pour toute ne pas donner les tenants et les aboutissants et se pencher sur ces questions que tout le monde se pose :-

- Dépenses faraïnieuses en :
 - choix des commanditaires
 - installation, désinstallation
 - indemnisation des propriétaires, des communes (un peu) des Communautés de Communes (beaucoup)
 - entretien maintenant
- ceci pour un coût final allant toujours en augmentant en bout de chaîne.
- impact et ses conséquences
 - pollution visuelle de jour et de nuit
 - pollution sonore et émission d'ondes dont on ne connaît pas à long terme sur le vivant les effets.
 - une méconnaissance de leur fonctionnement (sauverait l'arrêt)
 - dépréciation de l'immobilier ce qui n'est pas une mince chose. Quel le devenir des propriétaires âgés...

Dr

Pour en outre, pourquoi espérer qu'avec les
recherches en nouvelles technologies, en particulier
dans ce domaine ne va-t-on pas trouver
d'autres moyens de production d'énergie =
Hydrogène, fusion nucléaire (ITER), moyen
de stocker cette énergie, (on peut la vendre aux
pays voisins), traitement des déchets
radioactifs de centrales nucléaires ...
Pourquoi pas. L'avenir nous le dira peut
être plus vite qu'on ne le pense.

Une réponse à cette question me semble peu
probable mais nous sommes proches de
Noël alors pourquoi pas ...

Bequet

Bugette Coquer

12.12.2019

depose ce jour pour ma contribution
à l'enquête sur les collieries.

Bequet

13.12.2019

Courrier n° 2 dûment enregistré par le Commissaire enquêteur

Bruno Caudray et Corentin

Nous sommes agriculteurs éleveurs sur la
commune de Bancaut.

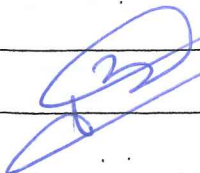
Nous avons un projet d'une nouvelle étable
pour les vaches laitières
cette étable sera équipée d'une traite
robotisée


Je crains que la présence d'éoliennes
dans un périmètre assez proche n'ait
des effets néfastes*

Pour ces raisons ~~je~~ nous ne sommes pas
favorables à ce projet éolien -

* Dans certains cas les animaux perturbés
n'expriment pas tout leur potentiel.

L'implantation d'éoliennes perturbe les oiseaux
migrateurs. De ce fait Corentin n'est pas
favorable non plus à l'implantation de ce parc





TABAGY David - SÉBASTIEN Pierre - DITTE George

- lobby agricole - emprise au sol. non
négligeable comparé au nouveau PCU -
(réducteur des Teneurs à bâtir)

- nuisance visuelle - Sur le front le
plus haut du village au ferait plus
de 100 cadieux qui éclairer bien la
nuit

- nuisance sonore - A jointé au
haut de l'autoroute - de TGV -
Fremicourt se trouve sur le vent dominant d'ouest

- l'immobilité du village
les biens perdent de leur valeur
et n'attirent pas.

- l'implantation prévue des Estiennes est donc sous le vent
pour toute la commune - les habitants ne sont déjà
pas heureux des nuisances de l'autoroute et de la TGV
Une pétition faite par les habitants a été déposée

[Handwritten signatures]

Pétition dûment enregistrée sous le n° 3 par le Commissaire enquêteur.

Nathalie Deken
Equeaucourt

J'ai déposé ma contribution
ce jour, le 13/12/2010
1 page annexée de 5 feuilles
(Photo)

Commissaire enquêteur sous le n° 4 par le Commissaire enquêteur

(Riencourt les

Bajoumes)

Descomps Jean Luc - Veinquier - Quentier - Sanssen Pauline.

Nous sommes contre ce projet car

- Trop proche de la Petite Commune
de Riencourt les Bajoumes qui est déjà
impactée par les Éoliennes de Beaulincourt
de Transloy

Trop proche de la limite du
Territoire de Riencourt, justifié à
la limite de Riencourt

Trop proche des Habitants en
particulier de l'I.M.E qui accueille
des enfants handicapés

Les 5 éoliennes vont être Implantées
à la limite de leur Territoire et donc
Impactent toutes les Communes
voisines. Sauf Riencourt Pourquoi ??

De plus quand on Regarde le Plan, Pour
la C5 nécessité de création d'un
chemin sur le Terrain de Riencourt
qui n'a pas répondu favorablement
à ce projet

Ce projet Impacte trop les Communes
voisines.

On note une trop grosse concentration
d'éoliennes dans notre région

Dans notre village nous sommes 30
habitants et nous avons plus d'éoliennes
que d'habitants !!

Notre Village est déjà impacté
 par de bruit incessant
 → de l'Autoroute A4 bruit continue
 → du TGV Nord
 → des éoliennes de Beaulencourt
 de Transloy
 → du gazéoduc

Notre Village a déjà son quota
 de nuisances sonores et visuelles

L'endroit où vont être implantées la
 C5, C4, est un endroit
 constitué de 1 Chemin bordé d'arbres et
 de haies, un Bel endroit
 pour la promenade, un refuge pour
 le gibier

Laissons cet endroit Vert et
 usage de grandes Machines
 et silencieux Laissons des vergers
vergers

De notre village 5 clochers sont visibles
 déjà 2 sont entourés par des Eoliennes!!

La C5 est la plus proche des
 habitations et de l'IME.

Connaissions-nous l'Impact des Infrasons
 des nuisances sonores sur la Santé?

Impact du Béton → effet négatif ⇒
 pollution du sol quelle culture dans
 20 ans? ~~est~~

JP

Fermeture de la dernière permanence Co

13 décembre 2019 à 19h00

- 14 visites

- 5 contributions au registre

- 3 courses

Deken Nathalie

80360 Equancourt

Membre du réseau Somme Battlefields' Partner

Et Présidente de l'Association APNEHS

des territoires de la Tortille et de la Cologne

Remarque Projet Parc Eolien Cappy-Bancourt

Equancourt le 13 décembre 2019

5 pièces jointes -

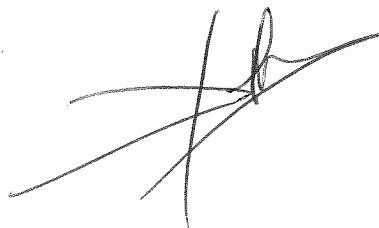
Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mesdames et Messieurs du service instructeur.

Ce nouveau projet de 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 3 MW pour une hauteur atteignant presque les 180 m en bout de pale est proposé dans un secteur déjà très marqué et très investi par l'éolien car situé dans notre région des Hauts de France et particulièrement au niveau du Nord-Est de la Somme, du Sud de l'Artois et du Cambrésis.

Nous, habitants disons STOP !! STOP à l'implantation de parcs éoliens dans notre région. Nous n'en pouvons plus de voir démarcher des promoteurs, de voir instruire des dossiers, puis de constater les avis favorables des instructeurs et des Préfectures alors que les habitants sont fatigués de vivre à proximité de ces machines industrielles qui détruisent le patrimoine naturel et culturel de notre région mais également les cadres de vis des ruraux que nous sommes. Notre région a plus que dépassé ses objectifs pour que cessent ses implantations d'éoliennes. Les délibérations des communes de Beugny, Frémicourt, Morchies et Bus démontrent que les paysages et les personnes sont SATUREES ! Ce projet supplémentaire doit être vu à l'échelle de notre région et non pas sur les limites des communes de Cappy-Bancourt.

Quelle réponse sera apportée à cette remarque ? Nous la connaissons déjà : « l'appréciation des éoliennes est subjective », « il y a du vent dans les Hauts de France »... et plus loin le patrimoine historique de la 1^{ière} guerre mondiale sera balayé, ignoré comme la proximité de l'Eglise de Rocquigny, classée pourtant aux monuments historiques. Ne parlons pas des boisements et de haies situés à moins de 200m d'aérogénérateurs, bois et arbres où nichent avifaunes et chiroptères, complètement méprisés. Il en est ainsi dans de nombreuses enquêtes publiques, à croire que la vie qui s'est établie sur notre territoire est dérisoire et que nous habitants des Hauts de France devons nous sacrifier pour le pays entier. Mais jusque où cela ira-t-il ? Pour le moment aucunes limites, que de la démesure dans la construction de ces parcs, implantation archaïque toujours trop près des villages, des habitations, à tel point que les éoliennes deviennent intrusives dans nos vies, nos maisons, nos rues. Les photos que je mets en pièces jointes en témoignent.

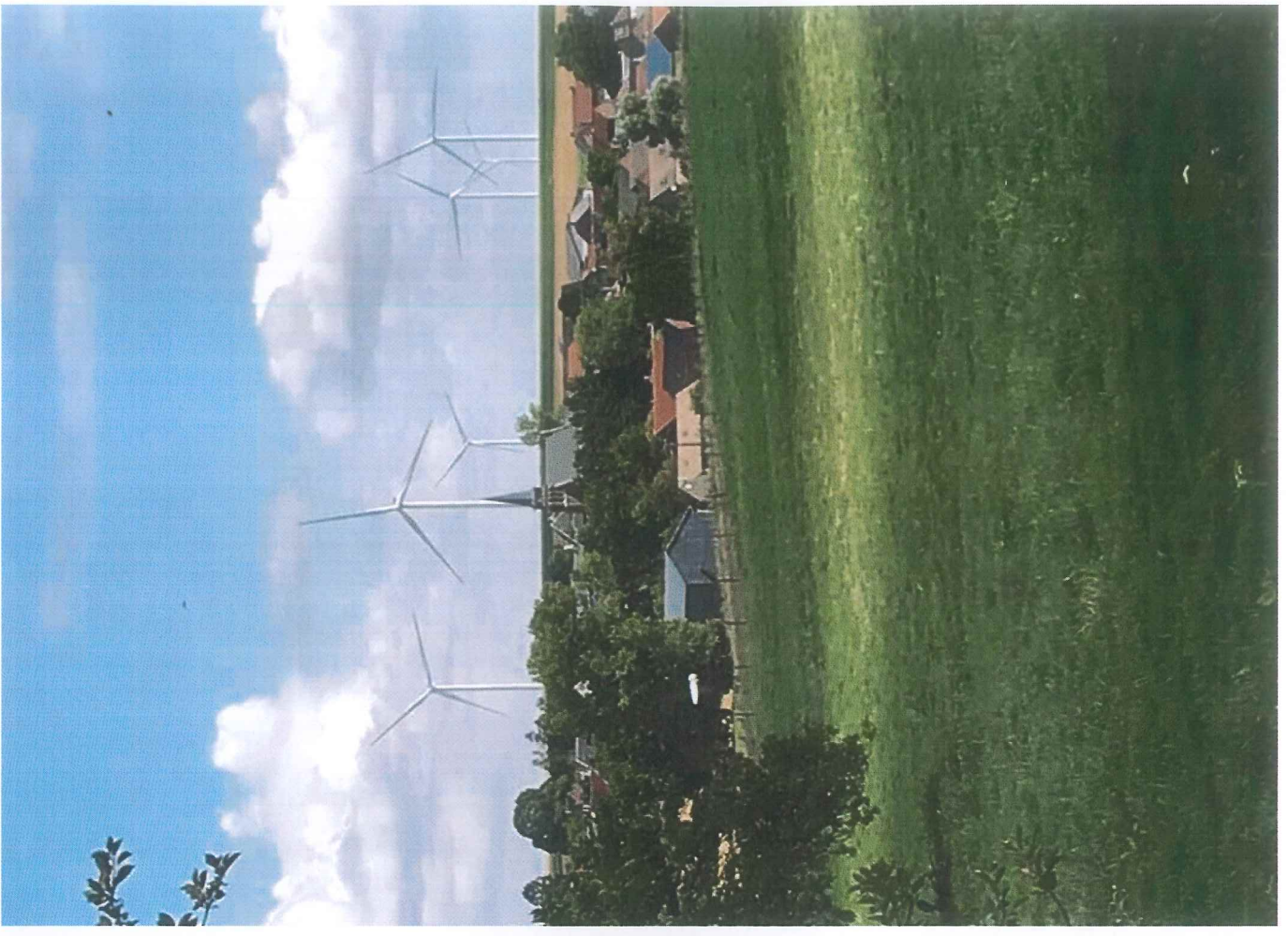
Notre avis à l'implantation de ce parc est donc **DEFAVORABLE**.



EQUANCOURT (80) situé à 15km km de Bercourt - Edienne 150m de Haut-



Equancourt (80) situ' à 15 km de Bercault. Eoliennes 150m de haut -



Fins (80) à 17 km de Buncuș--



Edineș 15km de haur--



Census 4 - P 3 3

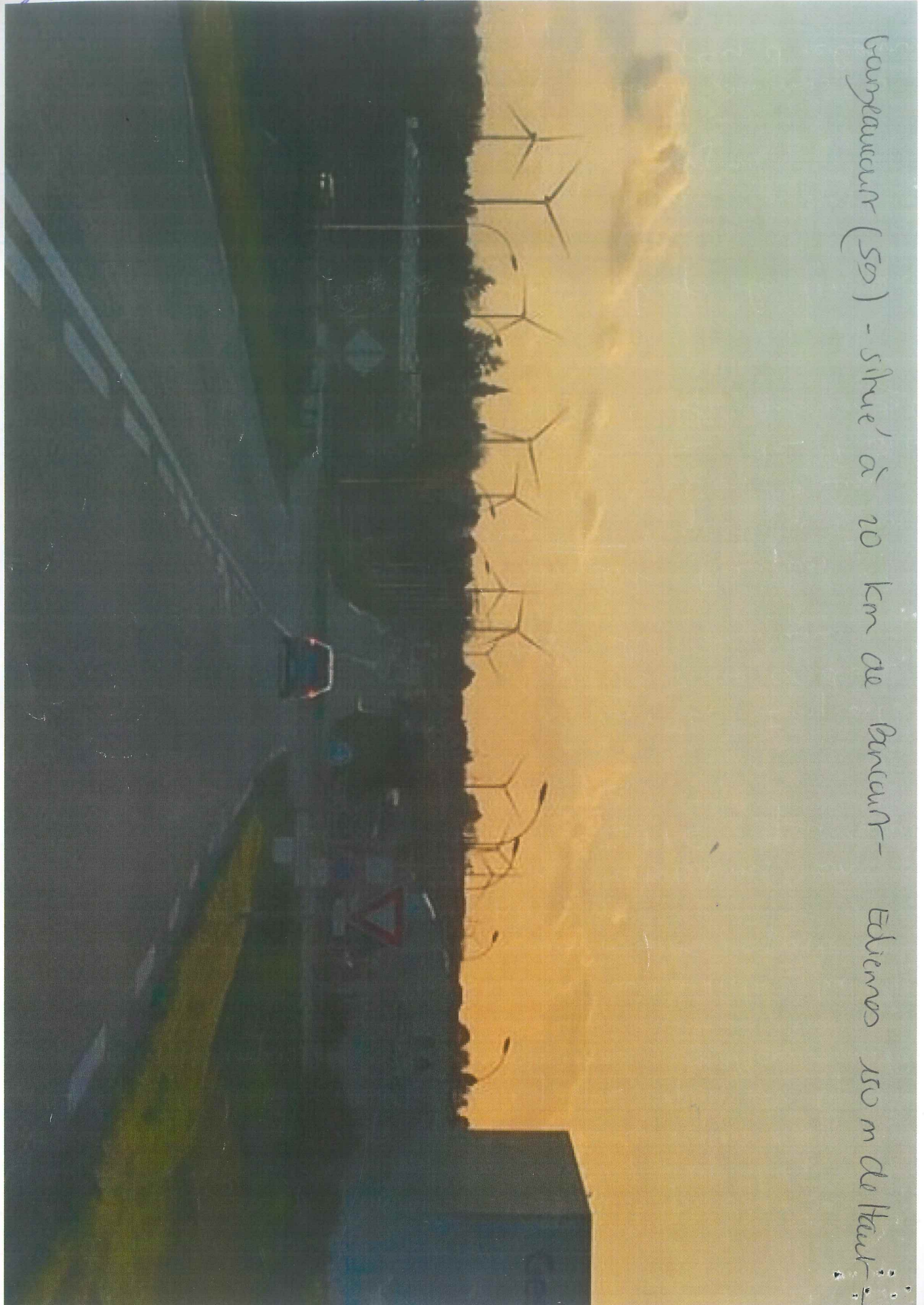
N

Find (80) siluét ô 17 km de Dénouar -
Eolier mod 150m de haut -

Caméra - P 34



Bourgeaucourt (50) - situé à 20 km de Banteux - Eolien 150 m de haut



Cesuis 4 - P55

A series of horizontal black lines for writing, with a single diagonal blue line crossing from the bottom left to the top right.

Le 13 décembre 2019 à 19 heures 00.

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Patrick DATH, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs,

du 12 novembre 2019 au 13 décembre 2019,

de _____ heures à _____ heures

et de _____ heures à _____ heures

Voir horaires de permanence en première page.

Les observations ont été consignées au registre par 21 personnes

(pages n^{os} 2 à 13).

En outre, j'ai reçu 4 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 26/11/2019 de M. Christian BUISSET

2. - Lettre en date du 12/12/2019 de M. de Brigitte COQUEL

3. - Lettre en date du 12/12/2019 de M. Pétition signée par
65 habitants de Frémicourt

4. - Lettre en date du 13/12/2019 de Mme Melanie DEKOM

République Française
~~~~~  
Département du Pas-de-Calais  
~~~~~  
Arrondissement d'Arras
~~~~~  
Canton de Bapaume

# Commune de **FREMICOURT**

## PETITION

Pétition de la Population de :

## **FREMICOURT**

242 Electeurs

## **Parc Eolien CAPY BANCOURT**

Pétition remise en Mairie le :

*12 décembre 2019*



Pétition transmise à Mr le Commissaire Enquêteur le :  
13 décembre 2019 :

*Prise en compte ce jour 13 décembre 2019 par le  
Commissaire enquêteur*

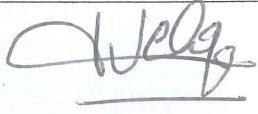
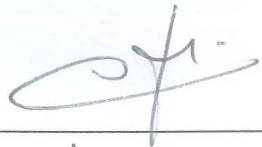
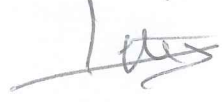
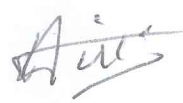


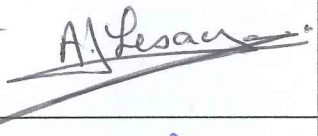


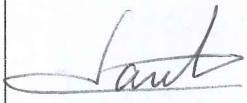
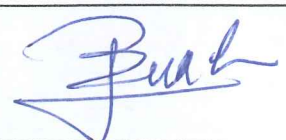
*[Signature]*  
1  
Patrice DATHY

*Coverci n° 3 (6 pages y compris celle-ci)*

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien de Capy Bancourt, considérant que l'arrivée des cinq machines de 178.40 mètres et d'un poste de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

| Nom                | Prénom        | Adresse             | Code postal | Ville      | signature                                                                             |
|--------------------|---------------|---------------------|-------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Segers             | Pierre        | 10 R de Bancourt    | 62450       | FREMICOURT |    |
| Leferme            | Bernard       | 2 gal rice          | 62450       | Fremicourt |    |
| RIBARD             | José-Linie    | 10 Rue de Bancourt  | 62450       | FREMICOURT |    |
| TABARY             | Marie-Jo.     | 3 rue de Bancourt   | 62450       | FREMICOURT |    |
| LeFranc            | Marie Bernard | 2 gal 13 Rue        | 62450       | Fremicourt |    |
| Gravez             | Rose Marie    | 8 Rue de la préface | 62450       | Fremicourt |   |
| Bouttemy           | Marie-clair   | 30 grand Rue        | 62450       | Fremicourt |  |
| SCHRIEVE           | ANDRE         | 1 rue de Cumblin    | 62124       | Belligny   |  |
| FLIPPE             | Dominique     | 14 Rue DU Bosquet   | 62450       | FREMICOURT |  |
| Loh                | Eugene        | 3 Route Nationale   | 62450       | Fremicourt |  |
| CILLIEZ Jacqueline | Jacqueline    | 6 rue de Bancourt   | 62450       | FREMICOURT |  |
| CILLIEZ            | Jean Pierre   | 6 Rue de Bancourt   | 62450       | Fremicourt |  |
| Bulecourt          | Reni          | 2 Rue de Bancourt   | 62450       | Fremicourt |  |

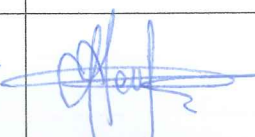

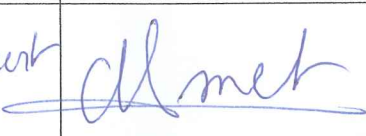

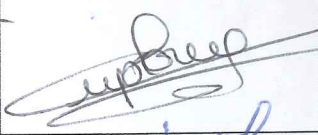
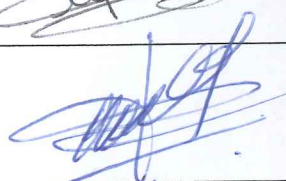

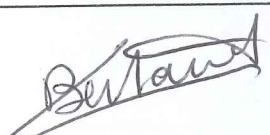
Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien de Capy Bancourt, considérant que l'arrivée des cinq machines de 178.40 mètres et d'un poste de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

| Nom     | Prénom  | Adresse                  | Code postal | Ville      | signature                                                                             |
|---------|---------|--------------------------|-------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Velge   | Vanessa | 5, Rue de Bancourt       | 62450       | Fremicourt |    |
| CHIKHI  | Kamel   | 5, rue de Bancourt       | 62450       | Fremicourt |    |
| DITTE   | Georges | 76 gr <sup>e</sup> Rue   | 62450       | Fremicourt |    |
| Ette    | Aurèle  | 34 gr <sup>e</sup> Rue   | 62450       | Fremicourt |    |
| LAVALÉE | ETIENNE | 11 Rue<br>DES BRACHES    | 62450       | Fremicourt |    |
| LESAGE  | Edith   | 3, rue des<br>Braches    | 62450       | FREMICOURT |   |
| Lesage  | Nichel  | 3, rue des<br>Braches    | 62450       | FREMICOURT |  |
| LESAGE  | AURORE  | 3, rue des<br>Braches    | 62450       | FREMICOURT |  |
| LEBLANC | Charles | 2 Rue de la<br>Mairie    | 62450       | Fremicourt |  |
| GRAUX   | J Louis | 8 Rue de<br>la Pepinière | 62450       | Fremicourt |  |
| GRAUX   | SERVAIS | 2 rue<br>d'Hoplincourt   | 62450       | Fremicourt |  |
| TABARY  | Daniel  | Rue de<br>Bancourt       | 62450       | Fremicourt |  |
| BRUACHE | Claude  | 11 grand' rue            | 62450       | Fremicourt |  |

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien de Capy Bancourt, considérant que l'arrivée des cinq machines de 178.40 mètres et d'un poste de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

| Nom                 | Prénom     | Adresse                 | Code postal | Ville      | signature                                                                             |
|---------------------|------------|-------------------------|-------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| BONDEL              | Gerardine  | 1 Rue des Bricolles     | 62450       | Fremicourt |    |
| Vequette            | Nathalie   | 12 Rue des la pepeniére | 62450       | Fremicourt |    |
| PINCHOW<br>Annie    | Annie      | Rue de Rebecqnia        | 62450       | FREMICOURT |    |
| HACHEMI<br>Isabelle | Isabelle   | GRAND' RUE              | 62450       | FREMICOURT |    |
| PIQUET              | Delphine   | 17 grand rue            | 62450       | Fremicourt |    |
| REVERSEZ            | Francis    | 30gd. Rue               | 62450       | FREMICOURT |   |
| REVERSEZ            | Bernadette | 30gd. Rue               | 62450       | FREMICOURT |  |
| FLIPPE              | Franane    | 26 Gdrue                | 62450       | FREMICOURT |  |
| De Raue             | Pene'      | 2 impasse Theron        | 62450       | Fremicourt |  |
| PELRUC              | BRIGITTE   | 2 IMPASSE THERON        | 62450       | FREMICOURT |  |
| GAYOT               | Sebastien  | 3 IMPASSE THERON        | 62450       | FREMICOURT |  |
| Brassart            | Odile      | 3 impasse Theron        | 62450       | Fremicourt |  |
| Guillier            | Fernande   | Guillier                | 62450       | Fremicourt |  |

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien de Capy Bancourt, considérant que l'arrivée des cinq machines de 178.40 mètres et d'un poste de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

| Nom       | Prénom    | Adresse               | Code postal | Ville      | signature                                                                             |
|-----------|-----------|-----------------------|-------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Martin    | Charlotte | 13 Grand Rue          | 62450       | Frémicourt |    |
| Herbin    | Bruno     | 2 rue<br>Péripaëtie   | 62450       | Frémicourt | Herbin                                                                                |
| GouDET    | Rejo      | 1 rue de<br>Dampierre | 62450       | Frémicourt |    |
| Szwalek   | Jo        | 18 Rue<br>de Beugnot  | 62450       | Frémicourt |    |
| SMET      | Winnie    | 3 rue du<br>Bosquet   | 62450       | Frémicourt |    |
| Pivost    | Geoul     | 7 rue<br>du Bosquet   | 62450       | Frémicourt |   |
| Boodt     | Eliane    | 7 Rue du<br>Bosquet   | 62450       | Frémicourt | Boodt                                                                                 |
| Billet    | Michel    | 10 Rue du<br>Bosquet  | 62450       | Frémicourt |  |
| Billet    | Yvonne    | 10 rue<br>du Bosquet  | 62450       | Frémicourt | yBillet                                                                               |
| Daupton   | Nathalie  | 13 rue<br>du Bosquet  | 62450       | Frémicourt |  |
| FASOUL    | CHRISTIAN | 12 Rue du<br>Bosquet  | 62450       | Frémicourt |  |
| Weindkeim | Yvonne    | 3 bis<br>Grand rue    | 62450       | Frémicourt |  |
| Beitand   | FRANÇOISE | 19 Rue<br>Bosquet     | 62450       | FRÉMICOULT |  |

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien de Capy Bancourt, considérant que l'arrivée des cinq machines de 178.40 mètres et d'un poste de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

| Nom       | Prénom    | Adresse            | Code postal | Ville      | signature                                                                             |
|-----------|-----------|--------------------|-------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Beckard   | Christina | 15 rue du Bosquet  | 62450       | Fremicourt |    |
| FRONST    | Jennifer  | 27 rue du Bosquet  | 62450       | fremicourt |    |
| LESOSNE   | Julien    | 4 rue de Benguatre | 62450       | BANCOURT   |    |
| PLAUT     | Marline   | 8 Rue de Bancourt  | 62450       | FRENICOURT |    |
| Plaut     | Gabrielle | 8 Rue de Bancourt  | 62450       | Fremicourt |    |
| Havonson  | Fabrice   | Grandru            | 62450       | Fremicourt |   |
| Cammer    | Révis     | Rue de Benguatre   | 62450       | Fremicourt |  |
| Guillet   | Linda     | 3 Rue de Benguatre | 62450       | Fremicourt |  |
| L'ETAR    | Evelyne   | 31 Rue du Bosquet  | 62450       | Fremicourt |  |
| Stiermann | Alain     | 31 Rue du Bosquet  | 62450       | Fremicourt |  |
| Cesiniez  | Delphine  | 16 rue du Bosquet  | 62450       | Fremicourt |  |
| Allanic   | Nargise   | 27 Rue du Bosquet  | 62450       | Fremicourt |  |
| HAIS      | Therise   | 10 gd Rue          | 62450       | Fremicourt |  |